

# Projet institutionnel du Jardin Robinson d'Onex

## Table des matières :

1. Etat des lieux et diagnostic .....	1
2. Présentation du Jardin Robinson, Organisation et Ressources .....	2
2.1. Le Comité de l'Association .....	4
2.2. L'équipe de professionnels .....	4
2.3. Les principaux partenaires .....	4
2.4. L'accueil d'enfant à besoin éducatif particuliers .....	5
2.5. Situation géographique .....	5
3. Missions et objectifs actuels .....	6
3.1. Mission.....	6
3.2. Orientations actuelles et valeurs du Jardin Robinson d'Onex .....	7
4. Objectifs généraux, objectifs particuliers et évaluation .....	8
4.1. Au niveau socio-éducatif : .....	8
4.2. Au niveau socioculturel et associatif : .....	9
5. Evaluation des actions.....	10

### *1. Etat des lieux et diagnostic*

La ville d'Onex fait partie des villes éligibles à la Politique de Cohésion Sociale en Milieu Urbain (PCSMU).

Onex comptait 18697 habitants en 2015 selon l'OCSTAT (Office cantonal de la statistique), pour rappel, il y avait 17714 habitants en 2010.

Selon les données récoltées auprès du rapport CATI-GE 2014 (Centre d'Analyse Territoriale des Inégalités à Genève), Onex se caractérise notamment par un revenu annuel brut médian particulièrement faible, un taux d'élèves issus de milieu modeste ou défavorisé important, une concentration de contribuables à bas revenus et de chômeurs élevé et un pourcentage important de bénéficiaires de l'aide sociale ou des prestations complémentaires et d'allocations de logement. (Pour plus de précisions concernant ces données statistiques citées, il faut se référer aux différents rapports CATI-GE et aux données de l'OCSTAT)

Si l'on prend l'exemple de Cité-Nouvelle (cf carte de découpage des secteurs onésiens), où 3 écoles (Tattes, Gros-Chêne et Racette) sont classées REP (Réseau d'Enseignement Prioritaire), ce territoire présente à la fois une population résidente élevée (7237 hab.) et cumulant de fortes inégalités selon les indicateurs de base retenus.

Si l'on regarde la part des effectifs d'élèves issus de milieu modeste ou défavorisé, cette part représente 45.54% pour la ville d'Onex (dont près de 58% sur le territoire de Cité-Nouvelle). Il y a peu d'évolution positive constatée depuis les précédents rapports. Les familles aux revenus modestes ont besoin que notre accueil soit le plus accessible possible (culturellement et financièrement notamment), afin de permettre à leurs enfants d'accéder à toutes sortes d'activités ludiques qu'elles-mêmes ne pourraient pas forcément avoir.

Ces chiffres nous permettent de faire le parallèle avec notre action socio-éducative. En effet, nos missions visent la collaboration, la participation, et de fait une meilleure intégration et sociabilisation de tous les enfants que nous pouvons rencontrer dans notre lieu d'accueil libre dans un premier temps, mais également vers des actions ponctuelles externes. Il y a de fortes inégalités entre les différents quartiers de la ville d'Onex, ou le territoire du Gros-Chêne est relativement proche (en terme de critères) du territoire de Cité-Nouvelle alors que le territoire de Belle-cour n'est pas du tout représenté dans l'ensemble des critères évoqués ci-dessus. Nous encourageons, par nos valeurs et notre engagement, les projets tournés vers la population qui subit un risque accru de précarité.

Le Jardin Robinson accueil au 01/01/2017 : 203 familles, représentant la prise en charge de 268 enfants de 6 à 12 ans (jusqu'à Noël dès l'année d'entrée au cycle).

## 2. Présentation du Jardin Robinson, Organisation et Ressources

C'est une association sans but lucratif membre de la *Fédération des centres de loisirs et de rencontres* (FCLR) et rattachée à la *Fondation pour l'Animation Socioculturelle* (FASe). Le JRO a été fondé en 1991. Il est issu des « activités parents-enfants » mises en place antérieurement au sein de la Maison Onésienne.

Le Jardin Robinson est situé sur la Ville d'Onex, entre le centre des Evaux et l'école des Bossons. Il est entouré, à l'arrière, du terrain de foot (FC Onex), et à l'avant, d'un parc public ouvert bordé de forêt. Ce parc devient un terrain privé lorsque le Jardin Robinson est ouvert.

Les activités avec les enfants se déroulent dans la maison ou dehors. Le FC Onex et le Jardin Robinson se partagent une maison de deux niveaux ; une partie du sous-sol ainsi que tout le rez-de-chaussée est pour le JRO. Le sous-sol sert d'atelier pour le bois, ainsi que de pièce de rangement pour notre réserve de matériel.

Le JRO est subventionné par l'Etat de Genève et la commune d'Onex. Cette dernière, en 2017, a décidé d'allouer un montant total de Fr. 220'750.- pour le Jardin Robinson d'Onex.

Cette somme se répartit de la façon suivante en différentes rubriques:

- Fr. 37'400.- destinés aux frais de fonctionnement du JRO (subvention ordinaire),
- Fr. 104'050.- pour le personnel d'animation-moniteurs (via la FASe),
- Fr. 66'920.- pour la location des locaux et
- Fr.12'380.- pour le nettoyage (via la FASe).

Le JRO a pour objectif d'offrir aux jeunes un espace de jeux, de découvertes, de créations, d'apprentissages et d'expression pendant leur temps libre. Il veut favoriser chez l'enfant le sens des responsabilités, l'autonomie, le partage, le respect de soi, des autres et de la nature. Il poursuit des objectifs d'autonomie, d'apprentissage et de prévention vis-à-vis des enfants.

Selon le principe de l'accueil libre, les enfants sont les bienvenus à tout moment pendant les heures d'ouverture. Ils peuvent repartir quand ils le souhaitent selon les instructions fixées en accord avec les parents. L'équipe d'animation propose diverses activités et prend en compte les choix, les envies et les initiatives des enfants. A titre d'exemple, le Jardin Robinson propose :

*Activités créatrices* : dessin, peinture, atelier bois, théâtre, danse, bricolages de toutes sortes...

*Jeux d'intérieur* : jeux de société, baby-foot, échec, maison miniature, cabanes en tissu...

*Jeux d'extérieur* : cabanes en bois, balançoires, jeux collectifs, jeux d'eau, patins, échasses ...

*Sorties* : excursions ponctuelles à Genève ou hors du canton, piscine, spectacles, rallye...

### Modalités d'inscriptions :

Le Jardin Robinson d'Onex (JRO) est un lieu d'animation accueillant les enfants de 6 à 12 ans révolus, habitant Onex, ou dont les parents travaillent sur la commune et/ou grands-parents vivant à Onex, s'occupant des enfants, ou dont l'enfant est scolarisé sur Onex. Le cas échéant, de manière exceptionnelle, nous pouvons accepter un enfant hors commune en demande d'intégration familiale et/ou sociale suite à une demande par écrit formulée au Comité de gestion du JRO, en concertation avec la Ville d'Onex (sous réserve de prioriser les enfants onésiens et de ne pas être en dehors des capacités d'accueil liées aux locaux). Le Comité peut étudier les demandes d'inscriptions particulières par écrit, afin de statuer et de voter une possible dérogation.

Le Jardin Robinson d'Onex peut accueillir un enfant à partir de 5 ans et demi révolu, qui a au moins une grande sœur ou un grand frère inscrit et présent au JRO, et sous réserve qu'il soit capable d'intégrer les règles liées au JRO (notamment en termes de sécurité et de compréhension globale du fonctionnement du lieu). Toutefois, les mercredis matins, l'enfant de 5 ans et demi est autorisé à être au JRO sans sa grande sœur ou son grand frère en raison du programme Harmos.

Nous acceptons les enfants entrés au cycle, jusqu'aux vacances de Noël de l'année civile en cours.

Pour les enfants ayant une année d'avance ou de retard, la limite d'inscription est fixée à la veille du jour anniversaire des 13 ans.

Prix des cotisations annuelles : 50.- CHF par famille

20.- CHF en cas d'inscription après les vacances d'octobre

Le renouvellement de l'inscription d'un enfant se fait annuellement au début de chaque année civile grâce au paiement de la cotisation. Le non-paiement de la cotisation entraîne automatiquement l'annulation en tant que membre, ainsi que le refus de l'enfant (des enfants) au Jardin Robinson d' Onex.

## *2.1. Le Comité de l'Association*

Le Comité de gestion d'une association de centre de loisirs est composé de membres bénévoles, généralement des parents dont les enfants sont ou ont été usagers du centre, ou des personnes habitant la commune qui s'intéressent à la vie du centre ainsi qu'au développement et la mise en place de projet. Il doit dénombrer 5 membres au minimum et obligatoirement un(e) président(e) et un(e) trésorier(e). Le Comité du Jardin Robinson compte actuellement 9 membres, élus lors de notre dernière Assemblée Générale.

Dans la structure d'une association à but non lucratif, le Comité de gestion est un élément fondamental dans la mesure où sans lui une association ne pourrait exister. Il est l'organe décideur (cf statuts). Au vu de la complexité des tâches actuelles pour les Comités, les membres peuvent accéder à des formations adaptées via la FCLR. Le Comité, en collaboration avec l'équipe d'animation, élabore la politique du JRO et représente un élément de soutien à divers niveaux pour l'équipe. La pluralité des horizons des membres d'une association représente la richesse du fonctionnement d'un Comité. Celui-ci effectue un travail important et une relation saine et constructive avec l'équipe d'animation est indispensable. Avec une bonne collaboration et un respect mutuel, cette dynamique est très constructive.

## *2.2. L'équipe de professionnels*

L'équipe d'animation est composée de 3 animateurs (se partageant un 200% de temps de travail) et de moniteurs (représentant un total de 155% de temps de travail), tous professionnels. Tous sont garants des activités d'encadrement des enfants, de leur sécurité et du travail pédagogique auprès du Comité du JRO.

Les animateurs ont en plus les responsabilités suivantes :

- Assurer le bon fonctionnement de l'équipe,
- Assurer l'ensemble des tâches administratives et de gestion inhérente au fonctionnement du centre. Une secrétaire comptable à temps partiel (30%) renforce l'équipe pour les tâches administratives,
- Assurer le travail en réseau avec les partenaires du JRO et de l'entretien de la maison et du terrain.

## *2.3. Les principaux partenaires*

La ville d'Onex

La FASE

La FCLR

Les écoles onésiennes

Les associations locales (Foyer Béthel, Pot'âgés, etc)

Le BUPP (Bus Unité Prévention Parcs)

Fondation Cap Loisirs (propose différents types d'activités et de projets à des enfants avec une déficience mentale)

## 2.4. L'accueil d'enfant à besoin éducatif particuliers

Nous accueillons des enfants à besoins éducatifs spécifiques en fonction de la demande des parents (sous réserve de notre possibilité d'accueil et du financement d'une personne encadrante).

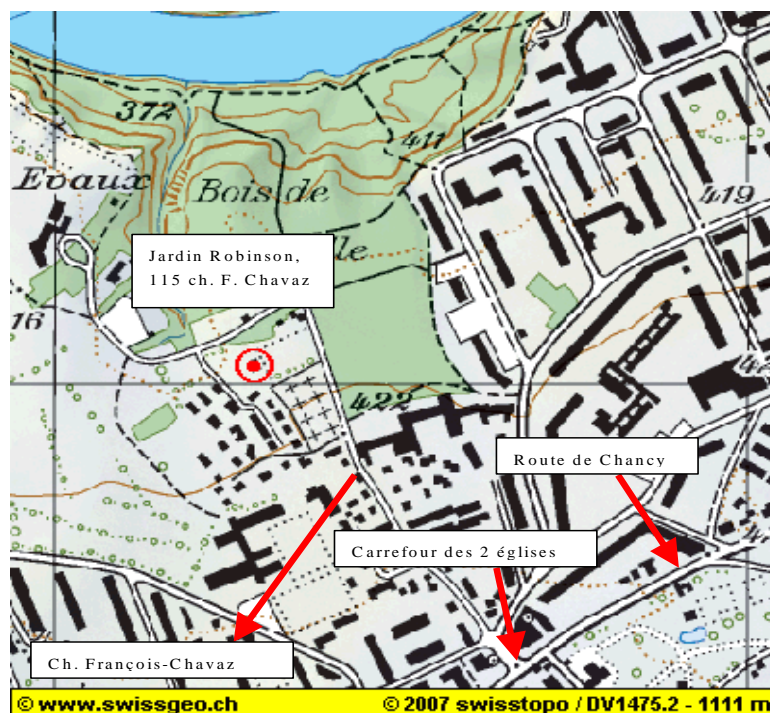
Nous ne pouvons définir à l'avance quels seront les besoins en terme d'accueil, d'accompagnement et de financement. Un enfant dans cette situation aura besoin d'être encadré par un adulte spécifique. Aucun financement ou aide financière n'est pris en charge par le JRO. Nous accompagnons donc la famille dans ses démarches auprès d'institutions sociales et nous pouvons demander une aide financière via des fonds extérieurs.

Le nombre de place d'accueil pour ces enfants est difficilement quantifiable, mais le JRO s'engage à faire le maximum afin de répondre favorablement à toutes les demandes.

Il faut prendre en compte les particularités de l'enfant en fonction de notre lieu, et aussi d'anticiper le nombre d'adultes présents au JRO afin de respecter un certain équilibre dans l'équipe, mais aussi pour s'assurer qu'un nombre maximum de personnes ne soient pas toutes en même temps dans nos locaux.

L'équipe et le Comité, se réserve le droit, sur demande de la famille, de continuer d'accueillir ces enfants après l'âge de 12 ans (généralement une voir deux années après maximum).

## 2.5. Situation géographique



### *3. Missions et objectifs actuels*

#### *3.1. Mission*

Les objectifs poursuivis par l'Association correspondent aux buts fixés par ses statuts. Ils sont déterminés par l'Assemblée Générale de l'Association, mais s'inscrivent aussi dans le cadre de la loi J 6 11 sur l'animation socioculturelle : la Charte cantonale des centres, ainsi que les objectifs stratégiques du contrat de prestations entre l'Etat et la FASE, mais aussi la politique de la Ville d'Onex en matière d'animation sociale, à savoir :

##### 3.1.1 AXES PRIORITAIRES

###### **Sur le plan socio-éducatif**

Le développement personnel de tous les usagers, en particulier les jeunes, par une relation personnalisée au sein d'un groupe ;

###### **Sur le plan socioculturel et associatif**

Le renforcement du tissu social, la rencontre, l'échange et la solidarité.

##### 3.1.2 MISSION & OBJECTIFS GENERAUX

###### **Le lien social et la prévention de l'exclusion :**

Créer et entretenir le lien social, lutter contre l'isolement, socialiser, sensibiliser au respect mutuel, promouvoir l'ouverture à la différence, aux autres cultures, ouvrir des espaces culturels et communautaires, entretenir et renforcer la communication.

###### **La citoyenneté et l'action associative :**

Favoriser l'engagement, la participation, la citoyenneté et l'action communautaire, soutenir des projets associatifs.

###### **L'intégration :**

Identifier les populations en difficulté ou en risque de l'être et agir auprès d'elles pour favoriser l'insertion de chacun. Coopérer avec les institutions pour financer des projets d'accompagnements personnalisés.

**Le développement personnel** de tous les usagers, en particuliers les jeunes, par une relation personnalisée au sein d'un groupe : Valoriser le temps libre; contribuer au bien-être; éveiller à la culture, à la connaissance; développer l'autonomie, encourager l'imagination et l'initiative personnelle.

Cette mission s'exerce en observant les réalités sociales, en repérant les problématiques émergentes afin de déterminer les actions. Le centre définit son action en fonction des particularités du contexte local tout en l'inscrivant dans le cadre de cette mission.

### 3.2. Orientations actuelles et valeurs du Jardin Robinson d'Onex

Selon ses statuts, le Jardin Robinson d'Onex se fixe comme but de « promouvoir une animation ludique et une initiation à la citoyenneté au profit des enfants de la ville d'Onex » (cf. article **3. Mission**). Il se fixe deux axes prioritaires, **au niveau socio-éducatif**, d'une part, **au niveau socioculturel et associatif**, de l'autre.

#### **Au niveau socio-éducatif :**

- Développer la **créativité et l'imaginaire** chez les enfants, en les initiant aux activités les plus diverses (activités manuelles, artistiques, jeux et sports collectifs, organisation de spectacles, etc.)
- Favoriser **les apprentissages** ; développer les savoirs faire en offrant aux enfants de multiples occasions d'expérimentation dans le cadre d'activités variées et en évolution constante.
- Contribuer au **développement personnel** de chacun : Offrir à chaque enfant au Jardin Robinson un accueil et une écoute personnalisée, permettant de favoriser le développement de chacun dans des relations interpersonnelles ou dans le cadre des activités collectives, par une relation personnalisée et de confiance réciproque avec les adultes. Le but est de développer la motivation des enfants, de susciter leur envie de participer aux activités proposées par le Jardin Robinson et d'encourager et soutenir leur désir de création et de découvertes. Une attention particulière est donnée par l'équipe aux enfants les plus jeunes ou à ceux qui connaissent des difficultés d'intégration (du fait de la langue ou de l'origine ethnique, de handicaps divers, etc.). Nous avons ouvert l'accès à notre fête annuelle pour tous, ceci permet aux familles de découvrir des jeux, des outils et des techniques variés selon le thème proposé.

#### **Au niveau socioculturel et associatif :**

- Promouvoir la **solidarité** : Par le biais d'activités les plus diverses (préparation des repas, des goûters, distribution du courrier aux membres, l'organisation des activités, des fêtes et manifestations) le Jardin Robinson vise à offrir de multiples occasions de partage et de convivialité, afin de favoriser l'entraide et la coopération tant au niveau des enfants que de leurs parents. Le but est de produire et d'entretenir du lien social, afin de renforcer la cohésion sociale sur la commune.
- Développer le **respect** des règles, des autres et de soi-même, tout en respectant le cadre familial propre à chacun et ses valeurs personnelles. Le Jardin Robinson vise à promouvoir par ailleurs le respect du matériel mis à disposition des enfants, ainsi que de l'environnement naturel.
- Initier à la **citoyenneté** : favoriser l'autonomie, développer l'esprit critique et le libre choix : en faisant participer les enfants à la vie du Jardin Robinson. Par ailleurs, en les incitant à participer à des activités pour le groupe, nous visons à encourager la participation des enfants à la vie collective. La vie de groupe avec les contraintes que cela implique donne la possibilité de tester et d'assumer des rôles et des manières de faire, de prendre des responsabilités et donc de se découvrir comme un acteur social.

#### 4. Objectifs généraux, objectifs particuliers et évaluation

##### 4.1. Au niveau socio-éducatif :

Objectifs généraux :	Objectifs particuliers :	Moyens et collaborations
A. <b>Répondre</b> aux besoins des familles onésiennes	A.1. <b>Proposer des animations mobiles</b>  A.2. <b>Proposer</b> des ouvertures adaptées aux nécessités et spécificités des familles : sur la semaine et durant les vacances.	<i>Par exemple :</i> A.1. Se positionner avec notre Charrette Ludique (nouveau projet 2015), auprès des enfants présents sur la commune, notamment dans la zone du réseau d'éducation prioritaire (REP) A.2. Mettre du temps de travail à disposition pour organiser des activités dans le cadre du REP sur Onex en lien avec l'éducateur de l'école des Tattes.
B. <b>Favoriser</b> la créativité, la découverte, l'ouverture au monde et la socialisation	B.1. <b>Organiser</b> des fêtes ou s'insérer dans les manifestations communales B.2 <b>Prévoir</b> des activités nouvelles	<i>Par exemple :</i> B.1. Participation aux fêtes organisées par la Commune ou les partenaires sur la commune. (Vous (f)êtes Onex), Fête annuelle du JRO ouverte à tous. B.2.1. Proposer des excursions originales lors des vacances B.2.2. Faire une soirée « pyjama » avec une thématique choisie avec les enfants B.2.3. Créer une animation avec les enfants de 10 à 12 ans pour favoriser leurs envies de groupe
C. <b>Développer</b> des actions intégratives	C.1 <b>Développer</b> les activités intergénérationnelles et/ou interculturelles  C.2 <b>Intégration</b> d'enfants présentant un handicap  C.3 <b>Instaurer</b> une action spécifique pour marquer le départ des enfants du JRO (entrée au cycle d'orientation)	C.1.1. Proposer une action en lien avec les activités menées par Onex-Santé dans ce domaine. C1.2. Faire des sorties avec les résidents de foyer de personnes âgées (loto, four à pain), et création de nouveaux échanges avec l'association communale des Pot'agés. C.2 Collaboration active avec Cap Loisirs, les familles et les foyers d'accueil pour une prise en charge adaptée. C.3 Organiser une sortie « spéciale 12 ans », un repas, une activité en fonction de la dynamique du groupe concerné.
D. <b>Sensibiliser</b> au développement durable	D.1. <b>Initier</b> les enfants au tri systématique des déchets. D.2. <b>Mise en place</b> d'activité découverte de la nature dans le cadre des activités ou des excursions du JR D3. Encourager le partage et la connaissance de créations culinaires	D.1. : Collecte séparée du verre, de l'alu, du Pet et du compost D.2. Sorties et excursions sur ce thème. D.3. Utiliser notre four à pain (nouveau projet 2014), avec les enfants, parents, classes et associations locales.
E. <b>Améliorer</b> la qualité des actions et promouvoir la formation	E.1. <b>Favoriser</b> la formation continue du personnel et des membres du comité E.2. <b>Accueillir</b> des stagiaires	E.1. Suivre des formations proposées notamment par la FCLR pour les bénévoles, la FASE, le CEFOC ou la HETS pour les professionnels. E.2. Accueil de stagiaires de la HETS, et autres. Soutenir leurs projets originaux et innovants (ex : mise en place et gestion d'un poulailler)



## 4.2. Au niveau socioculturel et associatif :

Objectifs généraux :	Objectifs particuliers :	Moyens et collaborations
<p><b>A. Améliorer</b> la visibilité du Jardin Robinson et la communication, tant à l'externe (commune, familles onésiennes, réseau), qu'à l'interne (comité-équipe-membres-usagers).</p> <hr/> <p><b>B. Faciliter</b> l'accessibilité au JRO.</p>	<p><u>A l'externe :</u> <b>utiliser</b> plus régulièrement les canaux de communication existant sur la commune :</p> <p>A.1. Journal A.2. Sites Internet A.3. Fiche de présentation</p> <p><u>A l'interne :</u> A.4. Montages vidéo/photo présentant les activités du JR A.5. Développer des moments de convivialité avec les familles</p> <hr/> <p>B.1. <b>Relayer</b>, auprès des parents, les informations sur le JRO</p>	<p><i>Par exemple :</i></p> <p>A.1. Journal « l'Onésien » et « Onex Magazine » : parution d'un article les mois présentant les activités réalisées et le programme des activités à venir A.2: Sites internet « jronex.ch », remis à jour périodiquement en fonction du calendrier des activités/informations/actualités du JRO. A.3. : Partage d'une fiche de présentation du JR et distribution aux personnes intéressées sur la commune (dont les écoles). A.4. : Proposer des montages vidéo ou photo des activités réalisées au JR lors des Assemblées générales et des fêtes du JR ou autres manifestations. A.5.1 : Fête annuelle du JRO (ouverte à tous), Fête de l'Escalade et Noël, Bonhomme Hiver, course de caisse à savon. A.5.2. Invitation occasionnelle des parents aux goûters organisés lors des vacances scolaires ou lors de nos nouvelles journées pizzas-parents.</p> <hr/> <p>B.1. Mise en place de fiches informatives sur le JRO traduites en plusieurs langues.</p>
<p><b>C. Développer</b> et travailler en étroite collaboration avec le réseau, sur la commune et dans le canton.</p>	<p>C.1. <b>Collaborer avec</b> les différents partenaires actifs sur la commune dans le domaine socio-éducatif et socioculturel.</p> <p>C.2. En fonction du point C.1. ci-dessus, <b>renforcer</b> les partenariats avec les acteurs socio-éducatifs et socioculturels privilégiés.</p>	<p>C.1.1. Prendre connaissance des activités et agenda des différents partenaires afin de proposer des réflexions communes. C.1.2. Acceptation d'enfants venant du GIAP le mercredi midi pour le repas (sous réserve du nombre de places disponibles). C.1.3. Demande de subvention alimentaire auprès de le Coop Onex. C.2. En fonction des résultats du point C.1.1., mise en place de nouveaux projets concrets avec les partenaires retenus et en synergie avec les services communaux.</p>
<p><b>D. Renforcer</b> le comité du Jardin Robinson.</p>	<p>D.1. <b>Entretenir</b> l'équilibre au sein du comité du JRO.</p>	<p>D.1. Continuer à faire vivre le comité par le biais des discussions avec les parents d'enfants qui fréquentent le JRO ; mieux définir les rôles au sein du comité (règlement interne) ; renforcer les compétences du comité en privilégiant l'accès aux formations de la FCLR.</p>

## 5. Evaluation des actions

### **Indicateurs quantitatifs :**

à déterminer selon l'action, par exemple : fréquentation ( enfants, adultes, partenaires, etc.)

### **Indicateurs qualitatifs :**

à déterminer selon l'action, par exemple : satisfaction des usagers, qualité de la relation, participation des membres de l'association, implication des parents, etc.

Nous évaluons nos principaux objectifs annuels en équipe, lors de nos colloques hebdomadaires, puis lors de nos séances de Comités chaque mois.

Nous restituons des bilans de nos objectifs prioritaires, qui sont inclus dans la convention tripartite qui nous lie à la Fase et à la ville d'Onex lors de nos séances annuelles de bilan.

Nous écrivons nos différentes évaluations, suite à divers projets et activités, lors de nos procès-verbaux de colloques, mais aussi dans nos rapports d'activités annuels où figurent des éléments quantitatifs et qualitatifs.

Nous notons les observations collectives et individuelles des parents et enfants afin d'améliorer nos projets et afin d'en créer d'autres.

### **Modalités et critères d'évaluation :**

Nos outils : échéances régulières

- Rapports d'activités,
- Fiches PV des colloques d'animation,
- Rdv avec Alexandra Pittet (coordinatrice de région Fase),
- Rdv avec SSSE (Service Social, Santé et Enfance de la ville d'Onex),
- PV des séances de Comité.